

Atlas Contrôle
Boulevard Lambertmont 127
1030 Bruxelles

RAPPORT DE CONTRÔLE D'INSTALLATION ÉLECTRIQUE DOMESTIQUE

Numéro de rapport:

45.001

Date du contrôle:

23/05/2024

Lieu du contrôle:

Rue Trompette 5 7602 Péruwelz Belgique

Testeur d'installation:**Agent-visiteur:**

Simon Lemaitre

Type de contrôle:

Visite périodique (Livre 1 6.5)

TI-029/6180034

Date d'émission:

11/06/2024 14:43:44

Prochaine visite avant le:

23/05/2049

Donneur d'ordre

Nom**Adresse****Email**

Rue Trompette 5, 7602 Péruwelz, Belgique

Base(s) règlementaire(s)



663 - INSP
RGIE. Règlement général des installations électriques

Identification de l'installation électriques

Adresse de l'installation

Rue Trompette 5 7602 Péruwelz Belgique

Type de locaux

Maison

Propriétaire, gestionnaire ou exploitant**Adresse du propriétaire**

Rue Trompette 5 7602 Péruwelz Belgique

Installateur**Fondations**

après 81

Mise en oeuvre de l'installation

après 81

Données du raccordement

GRD

Ores

Numéro de compteur

8256295

Code EAN

Nc

Liaison compteur-tableau

XVB 4X10

Tension de service

3 x 230 V

Protection générale

32 A 3P

Atlas Contrôle
Boulevard Lambermont 127
1030 Bruxelles

Contrôles

Schémas/plans	Liaisons équipotentielles
OK	OK
Description de l'installation	Voir schéma
Nombre de tableaux	1
Différentiel de tête	300mA - 40A - type A
Test BP du DDR	OK
ΔI_n	OK
Contrôle de l'état	OK
Matériel fixe	OK
Protection contre les contacts directs	OK
Protection contre les contacts indirects	OK
Protection contre les surintensités	OK
Prise de terre	Boucle
Résistance de terre (Ω)	6
isolement (M Ω)	>0.5

Remarques

- Le bien est meublé au moment du contrôle.
 - Les schémas électriques sont à joindre au dossier technique de l'installation électrique.
 - Le contrôle électrique porte uniquement sur les parties visible de l'installation.
 - L'éclairage n'est pas placé de façon définitive.
 - Nous ne pouvons pas exclure, qu'au dépôt des schémas, il puisse y avoir d'autres infractions.
 - Il est primordial que le responsable des travaux veille à ce que le matériel placé respecte scrupuleusement les prescriptions du fabricant tout au long de la durée de vie de l'appareil.
 - Le contrôle porte uniquement sur les parties mentionnées sur le rapport.
 - Les éventuels photos annexés au présent rapport ne sont pas exhaustives, il peut y avoir d'autres infractions dans le bien.
- Des dispositions dérogatoires pour les installations électriques domestiques ancien RGIE ont été appliquées (Livre 1 8.2.2)

Conclusions

CONCLUSION : CONFORME

L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 du RGIE (Arrêté royal du 8/09/2018 : C-2020/30795 + C- 2020/30794) concernant les installations électriques à basse tension et à très basse tension. La prochaine visite de contrôle est à effectuer au plus tard dans les 25 années.
Si d'application, des mesures adéquates ont été prises par Atlas Contrôle pour que les bornes d'entrées du dispositif de protection à courant différentiel résiduel placé à l'origine de l'installation électrique soient rendues inaccessibles par scellage et que le ou les schémas unifilaires et le ou les plans de position ont été à nouveau visés par Atlas Contrôle.

Signature de l'agent-visiteur

Atlas Controle
Boulevard Lambertmont 127
1030 Bruxelles

Tableau 1

Libellé

Photo